

par le député de Fundy-Royal. Les députés le savent, le paragraphe 2 du commentaire 323 de la quatrième édition de Beauchesne déclare:

Un rapport d'un comité ne peut être modifié par la Chambre, mais il doit être déferé de nouveau au comité.

Aux termes de ce commentaire, le prétendu amendement dont la Chambre est saisie en ce moment ne pourrait normalement être accepté ou débattu, car il vise à modifier le rapport du comité plutôt que la motion tendant à l'adoption du rapport. Toutefois, vu le libellé de l'ordre spécial autorisant ce débat—soit que tous les articles du Règlement et les précédents pertinents soient mis de côté—la présidence estime en ces circonstances que l'amendement devrait être accepté. J'espère que la procédure d'aujourd'hui ne sera pas invoquée comme un précédent plus tard.

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, cette heure-ci est ordinairement consacrée aux mesures d'initiative parlementaire, si je ne me trompe. Toutefois, s'il y a assentiment unanime, et comme certains députés aimeraient prendre la parole dans ce débat particulier, peut-être consentirions-nous à le poursuivre jusqu'à sept heures, à suspendre alors la séance et à la reprendre à huit heures.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'ai participé avec joie à bien des débats, mais je n'en éprouve guère à le faire aujourd'hui. Je ne suis pas particulièrement heureux de prendre la parole dans un débat dont la note dominante est la triste constatation que notre gouvernement s'est si bien noyé dans sa propre bureaucratie et son propre malentendu, qu'il s'est montré, au fond, incapable d'intervenir dans l'une des plus grandes tragédies internationales auxquelles nous puissions assister aujourd'hui. J'aurais sincèrement souhaité que le premier ministre du pays (M. Trudeau), en s'adressant cet après-midi à la Chambre, nous fasse une déclaration réaliste, un peu comme un appel de clairon nous invitant à l'action, appel que nous attendons en vain du gouvernement depuis le début de l'étude ou de l'examen de ce problème. En fait, le discours que nous avons entendu cet après-midi ne contenait guère que des vérités tronquées, des demi-vérités, de faibles arguments et des déclarations trompeuses au sujet de cette grave tragédie. Je ne sais trop s'il convient ou non de perdre son temps à démontrer, à l'aide de son

[M. l'Orateur.]

discours, comment il ne s'attaque pas de façon réaliste au problème. Il serait peut-être plus sage, en fin de compte, de prendre, par exemple, le temps de souligner les faiblesses radicales de la position du gouvernement et d'indiquer certaines des initiatives qu'il pourrait encore envisager.

Avant tout—et il faut l'admettre je pense—le gouvernement se méprend fondamentalement sur la nature du conflit lui-même. Le premier ministre l'a clairement prouvé dans son discours en déclarant qu'il est nécessaire d'admettre qu'il s'agit ici d'une guerre civile. Je ne suis ni spécialiste des questions internationales ni avocat. Je suis suffisamment renseigné pour savoir, cependant, que d'habitude les guerres civiles comportent la reconnaissance de certaines normes fondamentales quant à l'attitude du gouvernement. Si l'on étudie les faits survenus au Nigéria même depuis quelques années il devient évident que ce n'est pas le cas. Tout gouvernement qui croirait sans réserves que le gouvernement fédéral militaire du Nigéria est accepté par tous et représente les opinions des nationaux, fermerait les yeux devant la réalité. Tout le monde sait que le gouvernement doit vraiment son existence à un coup militaire, qu'un autre coup avait précédé. Le gouvernement actuel n'a pas été élu. La constitution qui existe dans ce pays n'a aucun rapport avec celle que le peuple avait approuvée plus tôt. La protection de la propriété et des personnes a disparu complètement au Nigéria depuis plus de deux ans. L'action économique du gouvernement militaire contre une minorité appréciable s'était avérée telle qu'elle menaçait l'existence de ce pays, même s'il n'y avait pas eu de guerre civile. Il n'y a aucun doute là-dessus.

Le premier ministre et d'autres porte-parole du gouvernement n'ont même pas reconnu cet état de choses. Dans le discours du premier ministre, il y a des commentaires relatifs à ce que devrait être la position du gouvernement. Il a dit—et je crois que c'était hier à la Chambre—que le gouvernement ne prenait pas parti. Combien je voudrais que ce soit vrai. Depuis le début, nous nous sommes heurtés à un sectarisme croissant, non pas dans le sens que nous lui donnons à l'intérieur de notre pays, mais en fonction de ce conflit. Je crois que les Canadiens, d'un océan à l'autre, ont demandé que l'action du gouvernement soit véritablement neutre. Ce n'est pas ce que le gouvernement a fait. Je crois que le gouvernement actuel a adopté une position de plus en plus en faveur du gouvernement militaire fédéral du Nigéria. Je souligne l'expression «gouvernement militaire» car ce serait bien différent, je pense, si je disais